

DÉLIBÉRATION n °2025 - 15

du conseil d'institut de l'INSPÉ

Séance du 08 décembre 2025

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, les capacités d'accueil en M1 MEEF PIF et M2E :

- voix pour :	9	- procuration pour :	8
- voix contre :	0	- procuration contre :	0
- voix abstention :	0	- procuration abstention :	0

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 08 décembre 2025

Le Président du conseil d'institut

Bernard Dizambourg